

# L'essentiel des actions et des comptes de la Fondation Abbé Pierre

Rapport financier de l'activité du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014

## Mot du trésorier

*Dans l'essentiel des comptes du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014, vous pourrez constater que la Fondation a voulu renforcer son positionnement dans le champ de l'économie sociale et solidaire, avec la création de SOLIFAP. Elle a en outre engagé l'intégralité de ses "réserves pour projets associatifs" sur des actions ou des investissements. En effet, les conditions d'hébergement et de logement s'aggravent et les moyens financiers pour lutter contre le mal-logement vont en diminuant.*

*Les acteurs associatifs ont de plus en plus de difficultés à répondre aux trop nombreuses sollicitations. C'est dans ce contexte de crise et face à ces évolutions que la Fondation cherche à renforcer son appui financier et à développer de nouvelles formes d'actions et d'investissements innovantes.*

*Nos ressources sont le nerf de cette « guerre à la misère » que la Fondation mène chaque jour, comme nous l'a demandé notre fondateur l'abbé Pierre. Grâce à vous, grâce à la générosité du public et de ses donateurs, nous affichons cette année une progression du financement de nos actions en France et à l'étranger qui a atteint 44 millions d'euros en 2014, soit plus de 94 % de nos ressources qui proviennent de l'appel à la générosité du public.*

Pierre Marcenac, trésorier

2014 est l'année de lancement de l'entreprise solidaire **SOLIFAP** concrétisant ainsi le projet de la Fondation de créer des investissements solidaires pour lutter contre le mal-logement, et permettre le renforcement des acteurs associatifs et le développement de leurs activités. Aide à la création de logements très sociaux, renforcement des fonds propres des associations, accompagnement stratégique... les premiers investissements sur l'ensemble du territoire ont permis à plusieurs associations de mieux se structurer pour répondre aux besoins cruciaux des personnes les plus démunies qu'elles accompagnent.

Ce premier bilan est prometteur. D'autant plus que **SOLIFAP**, société à capital variable, a vocation à s'ouvrir à d'autres partenaires et actionnaires soucieux de voir se développer une finance et une épargne au service de la solidarité et permettre ainsi que le souhait de l'abbé Pierre d'un « emprunt fraternel pour le logement » devienne réalité.

service de la solidarité et permettre ainsi que le souhait de l'abbé Pierre d'un « emprunt fraternel pour le logement » devienne réalité.



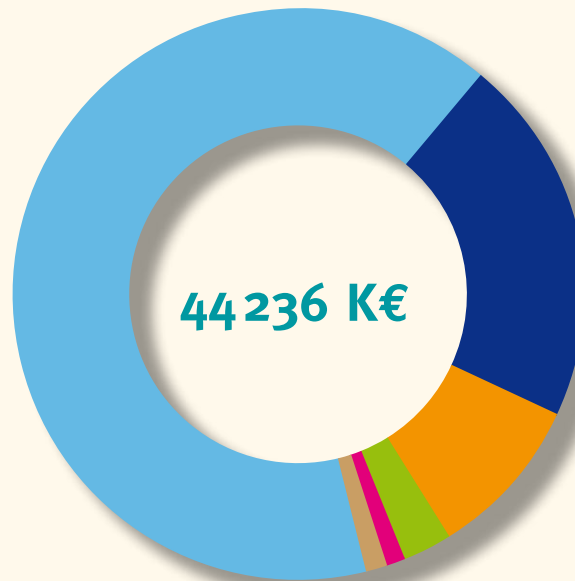
La Pension de Famille d'Alforville

## Plus de 94% des ressources proviennent de l'appel à la générosité du public

### 1. COLLECTE

65% / 28 546 k€

Avec près de 29 millions d'euros collectés en 2013/2014, la collecte de dons représente toujours l'essentiel des ressources de la Fondation. Elle est en légère baisse par rapport à l'exercice précédent mais reste supérieure de 6% à celle de 2011/12. Cela reste possible grâce à l'arrivée de 49 900 nouveaux donateurs et la générosité de nos 295 000 donateurs actifs, qui nous confirment leur fidélité en étant toujours plus nombreux à choisir le prélèvement automatique.



### 2. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

21% / 9 235 k€

Les legs par testaments, actes de donations et assurances-vie ont contribué pour 21% aux ressources de la Fondation. Malgré une légère baisse cette année (-7%), la tendance reste positive. Les biens immobiliers cédés à la Fondation permettent le plus souvent d'effectuer des opérations de logements sociaux.

### 3. AUTRES PRODUITS LIÉS À L'AGP\*

9% / 3 983 k€

Ces produits sont essentiellement composés de la part issue de l'AGP :

- des produits financiers suite à des placements sécurisés sur les dons non encore décaissés ;
- des produits des locations des biens reçus par testaments et actes de donation ;
- des reprises de certaines subventions accordées : il se peut qu'un projet ne se fasse pas dans son intégralité ou que le montant diffère, la subvention est alors "reprise".

### 6. AUTRES PRODUITS

1% / 472 k€

Ces produits sont composés des autres produits financiers et de l'activité non liés à l'AGP ainsi que du report des ressources affectées et non utilisées des exercices antérieurs.

### 5. SUBVENTIONS PUBLIQUES REÇUES

1% / 444 k€

La Fondation tient à mettre à contribution les subventions publiques, dès que celles-ci sont possibles, pour aider au financement de ses actions directes. Leur montant retrouve son niveau habituel, après des subventions ponctuelles importantes reçues en 2013.

### 4. MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

3% / 1 555 k€

Dons financiers, en nature et en compétences, produits-partage, opérations spéciales... Le mécénat et les partenariats avec les entreprises contribuent au financement des opérations de la Fondation à hauteur de 3% des ressources.

\*AGP: appel à la générosité du public

## Le modèle socio-économique de la Fondation

La Fondation Abbé Pierre se distingue par le fait qu'elle résulte non seulement de la volonté de l'Abbé de lutter contre le mal-logement, mais également d'assurer un engagement financier irrévocable et pérenne de son fondateur pour cette cause, engagement aujourd'hui poursuivi par les donateurs, bénévoles, militants et salariés de la Fondation. Ainsi, le modèle socio-économique repose sur un financement issu de la

## 81% des emplois sont consacrés directement aux missions sociales de la Fondation

### 1. LES MISSIONS SOCIALES 81% / 37 372 k€

Les dépenses consacrées aux missions sociales dépassent cette année le seuil de 80% du total des emplois. Elles se déclinent sous les 3 grands axes de la Fondation :

#### Soutenir

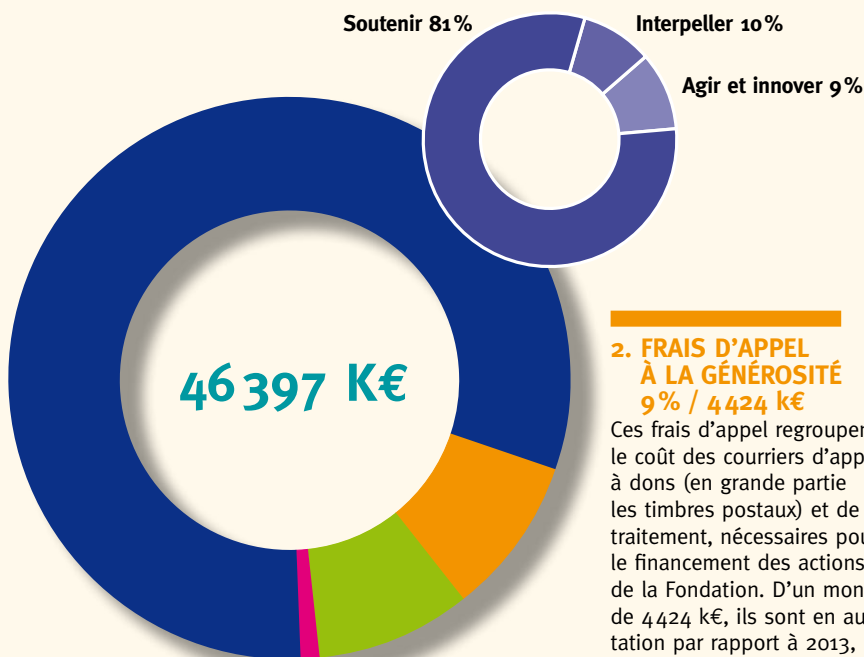
(81% des missions sociales)  
Le soutien de la Fondation passe par un accompagnement aux projets et un soutien technique à ses partenaires locaux. Ce soutien se concrétise notamment par l'attribution de subventions qui représentent 23 470 k€ en 2014 (51% des emplois de la Fondation), soit une augmentation de 10% par rapport à 2013.

#### Interpeller

(10% des missions sociales)  
L'interpellation regroupe les activités de sensibilisation pour être « la voix des sans voix », ainsi que la cellule d'Études et de Recherche qui rédige notamment le Rapport annuel sur l'État du mal-logement, axé cette année sur les liens entre logement et emploi.

#### Agir et innover

(9% des missions sociales)  
La Fondation Abbé Pierre développe des actions propres pour servir de champ d'expérimentation et agir auprès des personnes en grande difficulté (Boutiques Solidarité, Pensions de famille, restaurant social...)



### 4. AUTRES EMPLOIS 1% / 309 k€

Ces emplois comprennent :

- les engagements à réaliser sur les ressources affectées (198 k€), engagements pris par la Fondation d'utiliser des fonds dédiés à des projets spécifiques ;
- les dotations aux provisions (111 k€), obligation légale d'anticipation des départs en retraite.

### 2. FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ 9% / 4 424 k€

Ces frais d'appel regroupent le coût des courriers d'appels à dons (en grande partie les timbres postaux) et de leur traitement, nécessaires pour le financement des actions de la Fondation. D'un montant de 4 424 k€, ils sont en augmentation par rapport à 2013, mais continuent de représenter autour de 9% des emplois et seulement 10,6% des ressources de l'AGP.

### 3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE COMMUNICATION 9% / 4 292 k€

Les frais de fonctionnement représentent 8% du total des emplois de la Fondation. Ils regroupent la totalité des frais occasionnés par les services venant au support des missions sociales et permettant le bon fonctionnement de la Fondation : direction, comptabilité, contrôle de gestion, ressources humaines, services généraux, juridique et informatique. Ils ont diminué de 10% par rapport à 2013. Les frais de communication représentent 1% du total des emplois de la Fondation Abbé Pierre et sont en baisse par rapport aux deux dernières années.

générosité du public pour lui permettre sa liberté d'action et sa liberté de parole afin de défendre au mieux le logement des personnes défavorisées. La mise en place de ses missions sociales reste la première de ses priorités en se focalisant sur l'ensemble de la société : les plus démunis et les 10 millions de personnes fragilisées par des situations de mal-logement, les associations qui s'en occupent en premier plan, les pouvoirs publics qui doivent en assurer la protection, ainsi que la société civile dans son ensemble pour la sensibiliser à l'action menée par l'abbé Pierre depuis son appel de 1954.



*La Fondation Abbé Pierre poursuit depuis plus de 20 ans son combat contre la misère et reste plus que jamais mobilisée pour que s'instaure plus d'humanité et de justice dans notre monde inquiet et en recherche de sens.*

*Grâce à ses équipes de salariés et de bénévoles, la Fondation est principalement mobilisée pour soutenir les actions et projets des associations et des opérateurs qui luttent contre les exclusions et le mal-logement. La Fondation continue ainsi à maintenir une capacité de déploiement de projets ajustés aux changements et à l'augmentation des situations de personnes exclues ou mal logées ainsi qu'aux réalités locales qui se diversifient. La Fondation développe également des actions innovantes pour répondre aux nouveaux besoins, aux nouvelles injustices et aux inégalités de plus en plus criantes que rencontrent tant de personnes dans notre société et que les associations, elles-mêmes en difficulté, n'arrivent plus à gérer.*



## Les Missions sociales

### Produire des logements très sociaux 6 372 136 €

En 2014, 798 logements ont été réalisés dans le cadre du programme "Toits d'abord" qui a pour vocation de transformer des passoires thermiques en logements d'insertion. Cette année, la Fondation a généralisé l'approche en "coût d'usage" des logements, en donnant une plus grande importance à la prise en compte des charges, notamment de l'énergie, dans le développement des projets.

5 projets de lutte contre la précarité énergétique ont été soutenus en 2014 qui a également été une année d'interpellation sur les politiques publiques menées pour mobiliser les ministères et les parlementaires autour de l'enjeu social de la loi de transition énergétique.



Remise de clés de logements très sociaux à Montreuil...  
... et réhabilitation de "La Maison" à Saint-Genis-Laval (69).



### Accueillir & Accompagner 6 787 849 €

En 2014, la Fondation a soutenu 34 projets liés au fonctionnement des Boutiques Solidarité et 12 projets liés à des extensions d'ouverture durant la période hivernale.

Les Boutiques Solidarité du réseau de la Fondation représentent près de 10% des accueils de jours ouverts sur le territoire national.

Les Pensions de famille ont connu un fort développement ces dernières années et la Fondation a continué d'initier des actions de mobilisation des personnes en grande fragilité qui ont pris des formes variées : ateliers artistiques, pratiques sportives, séjours (Rencontres sportives de Toulon, Festival "C'est pas du Luxe!", Rencontres au Sénat...). Ces actions ont permis aux personnes accueillies et résidentes de retrouver de la dignité, de l'espoir et une place dans la société.



À la Pension de Famille d'Alforville, Valérie a trouvé chaleur et réconfort.

# de la Fondation en 2014

## Agir auprès des mal-logés : habitat indigne, taudis, bidonvilles...

5 045 347 €

En deux ans, le programme "SOS Taudis" a permis de financer 427 projets de lutte contre l'habitat indigne, dont principalement des projets de travaux chez des propriétaires occupants pauvres. 742 personnes sont ainsi sorties de l'insalubrité et de la précarité énergétique. Les Agences

régionales de la Fondation se sont fortement impliquées cette année, instruisant 66% de ces demandes.

Enfin, le dispositif de promotion du microcrédit habitat en partenariat avec les Caisses d'Épargne a connu ses premiers résultats : 10 microcrédits ont été accordés.



"SOS Taudis", un des grands programmes de la Fondation contre l'habitat indigne.

## « Un cadre bienveillant pour se reconstruire »



Le 5 mai dernier, Dominique a commencé un stage d'informatique dans une petite entreprise locale qui emploie 80 personnes. À 44 ans, il n'avait plus travaillé depuis plus de 8 ans. « J'ai repris pied peu à peu, grâce à la Pension de famille de Woippy où je réside depuis 2 ans. J'y ai trouvé un cadre bienveillant, un esprit de famille que je n'imaginai même pas ! Etre à égalité avec les autres, ne pas se sentir jugé et ne pas juger, c'est cela que l'on trouve ici au milieu des activités et des échanges autour des repas. Je ne pouvais pas habiter dans un logement seul après ce qui m'était arrivé. J'avais besoin des autres mais en même temps, j'en avais peur. Grâce aux hôtesses de la Pension, les liens entre les résidents se sont tissés et maintenant, certains sont pour moi comme des frères et sœurs ! Une structure d'accueil comme celle-ci, à mi-chemin entre la vie collective et le logement privé, c'est vraiment bien. On tisse le lien tous les jours au travers des activités et des repas partagés. Il y a aussi des activités très diverses, notamment pendant tout l'hiver, la distribution de la soupe solidaire le jour du marché... j'y ai fait des rencontres vraiment intéressantes et le contact avec les habitants du quartier était vraiment fort ! J'ai vraiment aimé cette expérience... À la Pension, on vit avec des gens différents que l'on n'a pas choisis, comme dans une famille, en fait. Aujourd'hui, j'envisage de travailler à nouveau, ce qui n'était plus le cas depuis longtemps. Après mon stage, je vais chercher du travail et j'espère pouvoir reconstruire ma vie. Avoir un jour une vraie famille. »



## Accompagner l'accès aux droits

1 544 905 €

Les actions soutenues par la Fondation autour de l'accès aux droits du logement ont connu une croissance importante pour atteindre le nombre de 44 projets soutenus en 2014, 45 % sur le territoire des **Agences de la Fondation**, 40 % en Ile-de-France, et 6 % sur le reste du territoire.

L'**Espace Solidarité Habitat** de la Fondation a conseillé et/ou accompagné 2 600 ménages sur la période concernée. 238 ménages ont trouvé une solution de logement.

L'Agence Ile-de-France a soutenu 41 permanences d'accès aux droits (majoritairement dans le 93 et 94), animées par 13 associations. Elles ont accueilli 4 810 ménages en 2014. Enfin, 1 330 ménages ont été informés et orientés cette année par la plateforme "**Allô Prévention Expulsion**".



Accueil à la permanence de l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation (Paris, 20<sup>e</sup>).

## Agir au plus près des personnes

6 547 507 €



Une famille en suroccupation à Paris.

Afin d'être au cœur des problématiques et être source de propositions adaptées aux situations locales de non ou mal-logement, la Fondation veille à la cohérence des activités de ses **9 Agences régionales**. Animées par plus de **60 salariés** et **160 bénévoles**, leur rôle reste primordial à un moment de fort désengagement politique et d'instabilité sociale: d'une part, avec l'intensification de la crise du logement qui exclut les personnes en situation de pauvreté et de plus en plus les couches moyennes et d'autre part, avec un contexte financier de dette publique qui pèse sur les moyens des collectivités territoriales décentralisées, voire l'abandon de leur(s) compétence(s).

## Participer à la Solidarité Internationale

3 991 986 €

Avec **35 projets**, la Fondation était présente dans **24 pays** cette année. 6 programmes de développement sont financés dans la durée: Algérie, Asie centrale, Haïti, Nicaragua, Niger et Sri Lanka.

Jusqu'en 2016, la Fondation, toujours présente en Haïti, réalisera 60 nouvelles maisons avec l'association "Planète urgence" au bénéfice de familles très pauvres dont

l'habitat n'a pas résisté au tremblement de terre de 2010.

Au Burkina Faso, elle a choisi de promouvoir la construction en terre, avec l'association locale YAAM Solidarité, en apportant à cet habitat traditionnel plus de technicité pour le rendre pérenne.



Niger, banque alimentaire animalière et Haïti, l'une des 60 maisons, deux réalisations financées avec l'aide de la Fondation.

**« C'est ouvert, j'entre et je file un coup de main à mon tour. »**



**S**ékou Siby, 26 ans, passe tous les jours à la Boutique Solidarité de Marseille. On ne sait jamais, quelqu'un peut avoir besoin de lui. *« Moi, quand je suis arrivé en 2012, je ne connaissais personne, je vivais dans ma voiture... Puis, je me suis retrouvé sans rien et on m'a dit d'appeler le 115. Je suis passé de foyer en foyer, sans avoir beaucoup de contacts humains... C'était vraiment une période dure. Puis, un jour, on m'a orienté vers la Boutique Solidarité de l'abbé Pierre. Je ne connaissais pas du tout. Je me souviens, je suis arrivé un jour d'automne, je suis entré, il y avait du chocolat chaud et des biscuits sur les tables; les gens discutaient ensemble, jouaient à des jeux de société, riaient... personne n'avait l'air déprimé. Je me suis senti tout de suite bien et très vite, on est venu me parler, me demander ce dont j'avais besoin. Des lieux ouverts tous les jours comme celui-ci, il n'y en a pas beaucoup à Marseille... »*

Cette chaleur humaine et cette atmosphère conviviale ont permis à Sékou de ne pas sombrer. *« Je suis venu tous les jours, pour le contact humain, pour les conseils et les fous-rires; pour reprendre des forces... Ici, tu peux te confier sans souci, il y a tout le temps quelqu'un pour t'écouter, pour t'aider à sortir de ta galère. C'est presque une famille qui t'aide à supporter tes problèmes et à les dépasser. »*

Grâce à l'aide des salariés et des bénévoles, Sékou a pu s'installer en avril 2015 dans un studio de 30 m<sup>2</sup>. *« Je paye mon loyer grâce au RSA et à l'APL et j'ai pu monter tous mes dossiers grâce aux personnes qui m'ont aidé à la Boutique. Maintenant que j'ai un toit, je cherche une formation; j'ai eu mon Bac il y a longtemps, mais je n'ai jamais travaillé. Je suis bénévole à la Boutique depuis le début: je viens tous les matins, ça m'évite de trainer et c'est important de donner du courage aux autres. À chaque fois, je dis à ceux qui sont de passage: "Venez nous voir, ici ça vaut le coup d'entrer, on va t'aider." »*

## Promouvoir les habitants **1 358 146 €**

La Fondation estime que "le vivre ensemble" contribue à l'amélioration de la vie quotidienne, tout autant que le logement. Elle soutient donc des projets qui permettent aux personnes des quartiers populaires de retrouver le pouvoir d'agir sur leur propre vie, ce qui valorise leurs parcours, les associe à des projets artistiques de qualité et suscite des liens entre les générations. Le secteur Promotion des habitants a soutenu et suivi **58 projets**, dont près de 40% en Ile-de-France, 20% en PACA et en Rhône-Alpes.



Distribution de CV sur l'espace public, une opération menée à Marseille.



Échanges multiculturels à Metz.



## Étudier, proposer, sensibiliser

3 675 847 €

Le Rapport annuel sur l'État du mal-logement de la Fondation a été publié à 10 000 exemplaires en 2014 et téléchargé près de 6 300 fois. D'autres publications (études ponctuelles, livres) ont été également produites. Par ailleurs, la Fondation mène une réflexion à l'échelle européenne avec sa mission Europe.

La campagne de sensibilisation 2014 « Ils ont eu un passé, aidons-les à retrouver un avenir » avait pour objet la situation des sans-domicile et déclinait trois visuels : 11 948 affiches couvrant l'ensemble du territoire ont été collées. D'autre part, la campagne « Abbé Road », projet prioritaire de l'année 2014 mené en direction des jeunes, a couvert avec succès les « zones de chalandise » des 10 festivals à la tournée s'est arrêtée.

La relation média, secteur important dans la médiatisation de la Fondation et de ses actions, a comptabilisé 1 385 alertes presse écrite, 4 294 alertes presse web et 677 alertes presse audiovisuelle. 94 communiqués de presse ont été publiés.



Le Rapport sur l'État du mal-logement et un des visuels de la campagne de sensibilisation.



## La gestion locative

624 582 €



Local professionnel à Trèbes (Aude).

Le rôle du service de la Gestion du Patrimoine Immobilier, est de valoriser les biens immobiliers qui appartiennent à la Fondation. La GPI expertise, gère, loue, achète, vend, entretient un patrimoine immobilier diversifié qui génère une grande variété de sujets juridiques, financiers, urbanistiques... En 2014, la Fondation a recueilli 18 biens issus de legs et 3 issus de donations. 10 biens recueillis ont été vendus et un bail à réhabilitation a été signé au profit d'une association.

## Soutenir les partenaires associatifs fragilisés

422 162 €

Durant l'exercice 2014, 9 projets ont pu être soutenus. La Fondation a créé une société d'investissements solidaires, SOLIFAP (lire en P. 1), dont elle est l'actionnaire fondateur, pour développer une aide spécifique aux associations en difficulté (réalisation de leur bilan financier, stratégie de changement) et dégager du foncier, etc.



Aider les associations partenaires à faire aboutir leurs projets.



## Actions innovantes

747 026 €

La Fondation a toujours développé son activité par la recherche d'actions novatrices de résorption du mal-logement et de lutte contre les exclusions. Le développement de telles actions est selon elle **un enjeu politique**, incluant sa volonté de mesurer les changements de la société et les adaptations nécessaires aux différentes formes d'exclusions.

En 2014, la Fondation a fait le choix de soutenir **26 projets en partenariat avec 25 associations**, permettant entre autres la résorption de situations de grande exclusion et l'amélioration de situations en copropriétés dégradées.

En 2010, 23 familles d'un bidonville de Choisy le Roi (94) étaient mises à la rue sans aucune solution de relogement. La Fondation a alors initié une opération baptisée **"Permis de vivre"**, en partenariat avec la Ville et le Conseil général. Les familles ont été accompagnées dans la construction de leur projet de vie et dans l'accès à leur droit. Celles qui le souhaitent ont pu accéder à des logements transitoires. Cette stabilité a permis de finaliser l'accompagnement vers un logement définitif. Toutes devraient avoir intégré un logement pérenne avant la fin 2015.

Ces nouvelles conditions de vie ont considérablement changé la situation des adultes et des enfants: moins de soucis, moins de maladies, plus de concentration à l'école pour les enfants aujourd'hui tous scolarisés.



"Permis de vivre", une formule de l'Abbé appliquée par la Fondation.

## Aider dans l'urgence

254 900 €



Durant l'hiver 2013/2014, la Fondation a financé 12 projets qui ont permis aux Boutiques Solidarité d'accueillir les personnes à la rue dans **des conditions plus adaptées**. Ces subventions ont permis d'assurer une continuité de l'accueil dans les Boutiques (extensions d'horaires le soir et le week-end), de financer des chambres d'hôtel ou encore de réparer des chaudières dans l'urgence... autant d'actions qui permettent aux personnes et aux familles de faire face à l'insuffisance de la puissance publique. D'autre part, la Fondation est intervenue en soutien de **ménages sinistrés** ou en situation d'habitat dégradé (bidonvilles) avec 3 projets.

## Dialogues au Sénat

À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'appel de l'abbé Pierre, le Conseil d'administration de la Fondation Abbé Pierre a souhaité inscrire les personnes défavorisées dans une dynamique de participation citoyenne. Le 3 juillet 2014, le président du Sénat, Jean-Pierre Bel, ainsi qu'une quinzaine de sénateurs, ont reçu au sein de cette Assemblée une centaine de personnes logées dans les Pensions de Famille ou accueillies dans des Boutiques Solidarité.

La qualité des échanges, la force des propos des uns et des autres et la liberté de parole ont permis de rapprocher, dans un climat de confiance et de respect, deux mondes qui n'ont pas l'occasion de se côtoyer. Cette démarche favorisant la mobilisation des personnes défavorisées, initiée par la Fondation Abbé Pierre, a été rendue possible grâce aux associations partenaires, aux parlementaires et bien sûr aux personnes accueillies.



## Bilan et suivi des Ressources

ACTIF (en K€)	Montants nets 30/09/2014	Montants nets 30/09/2013
Immobilisations incorporelles	113	239
Immobilisations corporelles	16 195	13 955
Immobilisations financières	5 962	5 690
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>22 271</b>	<b>19 884</b>
Stocks et autres créances	3 509	2 781
Valeurs mobilières de placement	38 330	40 298
Disponibilités	3 297	5 758
Charges constatées d'avance	755	810
<b>Total Actif circulant</b>	<b>45 891</b>	<b>49 647</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>68 162</b>	<b>69 531</b>

PASSIF (en K€)	Montants nets 30/09/2014	Montants nets 30/09/2013
Fonds associatifs	7 247	7 495
Réserves	31 020	30 647
Report à nouveau	1 151	33
Résultat de l'exercice	- 2 161	1 242
<b>Total Fonds propres</b>	<b>37 257</b>	<b>39 418</b>
<b>Total provisions et fonds dédiés</b>	<b>2 182</b>	<b>2 144</b>
Emprunts et dettes assimilées	1 901	1 727
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 247	1 390
Dettes fiscales et sociales	2 538	2 390
Dettes sur immobilisation	222	104
Autres dettes et trésorerie	22 257	21 978
Produits constatés d'avance	560	379
<b>Total Dettes</b>	<b>28 724</b>	<b>27 969</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 162</b>	<b>69 531</b>

### L'ACTIF

À l'actif, les principales variations sur l'exercice sont les suivantes :

- **l'augmentation des immobilisations corporelles** (d'un montant net de 2 240 K€). Elle est principalement liée aux travaux réalisés au siège de la Fondation (extension et isolation) et à l'achat de bureaux annexes afin d'accueillir de nouveaux collaborateurs venant renforcer la capacité d'action et de mobilisation de la Fondation ;

- **la variation des immobilisations financières**, comprenant la prise de participation pour 500 K€ dans SOLIFAP (société d'investissements solidaires visant à renforcer le secteur associatif au profit des mal-logés), un prêt au bénéfice d'Emmaüs International, pour 500 K€, ainsi que l'arrivée à terme de cautions pour prêts associatifs (-700 K€).

Divers éléments d'actif dit "circulant" figurent pour 45 891 K€ et sont constitués essentiellement des 38 330 K€ de valeurs mobilières de placement.

### LE PASSIF

La Fondation dispose d'un bilan solide. Ses fonds propres et réserves à long terme (37 257 K€) sont constitués en 4 parties :

- **des fonds associatifs** pour 7 247 K€ ;
- **des "réserves pour développement et investissement social"**, pour 16 787 K€. Elles sont principalement destinées au financement d'investissements solidaires en lien avec la lutte contre le mal logement ;
- **des "réserves pour projets associatifs"** correspondant au solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (14 061 K€). Ces réserves sont planifiées dans le plan stratégique 2012/2016 pour être engagées sur des actions et des investissements d'envergure liés aux missions sociales de la Fondation Abbé Pierre ;
- **un résultat de l'exercice** de - 2 161 K€ qui doit être affecté par décision du Conseil d'Administration en réserve ou en report à nouveau.

Les dettes au passif du bilan représentent 28 724 K€, dont 21 600 K€ de subventions à payer: il s'agit d'aide financières votées par le Bureau de la Fondation et non encore versées à la date de clôture de l'exercice, en raison des décalages sur les périodes des projets financés. Ces subventions à payer ont diminué par rapport à 2013.

Le rapport de la Cour des Comptes portant sur la Fondation Abbé Pierre a constaté « *le souci des dirigeants et des personnels de la Fondation de se comporter de façon exemplaire vis-à-vis des donateurs comme des exclus, avec une conscience manifeste des responsabilités que leur confèrent l'image et la place dans la société française de l'abbé Pierre en termes de transparence, de respect des règles, d'éthique du comportement ou d'accomplissement de la mission* » et d'affirmer que « *l'emploi des fonds collectés auprès du public par la Fondation Abbé Pierre est en tout point conforme à l'objet de l'appel à la générosité publique.* »

(du 1<sup>er</sup> oct 2013 au 30 sept 2014)



## collectées auprès du public

EMPLOIS (en K€)			RESSOURCES (en K€)		
Total des emplois réalisés au compte de résultat		dont affectation des emplois financés par l'AGP*	Total des ressources au compte de résultat		dont ressources issues de l'AGP*
			<b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</b>		<b>14 061</b>
Missions sociales	37 372	35 573	Ressources collectées auprès du public	41 765	41 765
<i>dont réalisées en France</i>	33 380	31 581	<i>dons et legs collectés</i>	37 781	37 781
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	3 992	3 992	<i>autres produits liés</i>	3 983	3 983
Frais de recherche de fonds	4 424	4 424	Autres fonds privés (mécénat)	1 555	
Fonctionnement et communication	4 292	4 092	Subventions publiques	444	
			Autres produits de l'activité et financiers non liés à l'AGP*	201	
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>46 088</b>		<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>43 964</b>	
II - Dotation aux provisions	111		II - Reprise des provisions	0	
III - Engagement à réaliser sur ressources affectées	198		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	272	
			IV - Variation des fonds dédiés		73
			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	2 161	
<b>VI - Total général des emplois</b>	<b>46 397</b>		<b>VI - Total général des ressources</b>	<b>46 397</b>	<b>41 838</b>
Acquisition des immobilisations		1 162			
Neutralisation des dotations aux amortissements		413			
<b>VII - Total des emplois financés par l'AGP*</b>		<b>44 837</b>	<b>VII - Total des emplois financés par l'AGP*</b>		<b>44 837</b>
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>11 061</b>

\*AGP: appel à la générosité du public

## Suivi du solde des ressources collectées auprès du public

Sur un total de ressources figurant au compte de résultat de 44 235 K€, celles provenant de la générosité publique (collecte de dons, legs, donations et assurances-vie, ainsi que la quote-part des produits financiers et autres), représentent 41 764 K€, soit 94 %.

Le report de ressources collectées et non utilisées en début d'exercice 2013-14 se chiffre à 14 060 K€. En fin d'année, ce solde est de 11 061 K€. Ce sont donc 2 999 K€ qui ont été ponctionnés sur les ressources issues de l'AGP, donc sur la réserve pour projets associatifs après affectation du résultat de l'exercice.



**Don en confiance.** Organisme de contrôle du don en confiance, le Comité de la charte s'assure que la Fondation Abbé Pierre, qui en est membre depuis 1997, respecte sa charte de déontologie : fonctionnement régulier et transparent, gestion rigoureuse et désintéressée, actions de communication et de collecte de fonds irréprochables, transparence financière.

**Certification.** Chaque année, les comptes sont contrôlés et certifiés réguliers et sincères par le cabinet de commissaires aux comptes KPMG.

**Transparence.** Toutes les informations publiées dans ce rapport financier synthétique « l'essentiel des actions et comptes » sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2013/2014, disponibles sur notre site internet : [www.fondation-abbé-pierre.fr](http://www.fondation-abbé-pierre.fr) ou obtenues gratuitement sur simple demande écrite : **Service donateurs Fondation Abbé Pierre - 3, rue de Romainville - 75019 Paris**



## Nos fondements

Fidèle à son esprit, la Fondation Abbé Pierre poursuit le combat de son fondateur :

- > elle **lutte** pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement ;
- > elle **accueille et oriente** les personnes en difficulté de manière inconditionnelle ;
- > elle **s'insurge** contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement ;
- > elle **participe au débat public**, (publication de son Rapport annuel sur l'État du Mal-Logement en France), rappelant sans relâche à ceux et celles qui nous gouvernent leurs responsabilités en termes législatifs (lois SRU, Dalo...), économiques (aides au logement, construction de logements accessibles...) et sociaux (hébergements d'urgence, structures d'accueil...).

■ **Présentation du 19<sup>e</sup> Rapport annuel sur l'État du mal-Logement, le 28 janvier 2014, Porte de Versailles à Paris.**



© DR

## Legs, donations et assurances-vie : offrir la dignité en héritage

En 2013/14, 147 personnes ont contribué à l'action de la Fondation Abbé Pierre au travers d'un legs, d'une donation ou d'une assurance-vie. Ces produits ont représenté 8480 k€ (4734 k€ de legs et donations, 3287 k€ d'assurances-vie et 458 k€ de dossiers instruits aux bénéficiaires du Mouvement Emmaüs). Ce mode de soutien, exonéré totalement de droits de succession est vital pour la Fondation Abbé Pierre et pour tous ceux dont il peut changer la vie.

**Pour en savoir plus, contactez votre notaire ou Jean-Marie Vieux à la Fondation Abbé Pierre au 01 55 56 37 27.**



© Seb ! Godefroy

Article 1<sup>er</sup> des statuts de la Fondation Abbé Pierre : « La Fondation Abbé Pierre pour le logement des Défavorisés, créée en 1990 par l'abbé Pierre, considère que le logement – facteur essentiel de promotion et d'insertion – est un droit fondamental pour tous, personnes et familles. »

« Mes amis, je vous en conjure, continuez à nous soutenir pour que la raison et la justice l'emportent. Pour qu'enfin les hommes, les femmes et les enfants sans logis ou mal-logés puissent avoir un vrai logement et cesser d'être dans la souffrance, laissés pour compte de la société. »

*Abbé Pierre*